SAINT ALBAN
Centre-ville

PHASE 2 – Projet Urbain

Comité de pilotage - 5 octobre 2022

DÉROULÉ DE LA REUNION

Rappel des grands enjeux pour le centre-ville

Réinscrire le centre-ville dans son environnement (échelle communale)

Recréer une identité « cœur de village »

Les orientations/actions à différentes échelles

1- L'échelle communale

2- Le centre ville élargi

3- Le cœur villageois

Proposition d'organisation des ateliers de concertation

Rappel – Les grands enjeux issus du diagnostic

1- Réinscrire le centre-ville dans son environnement à l'échelle de la ville

(échelle des équilibres et des connexions dans la commune pour accompagner le cœur villageois)

- Créer des liens avec les quartiers
- Permettre une meilleure lisibilité et maillage avec l'Hers
- Renforcer la lisibilité avec les pôles d'équipements
- Permettre une qualité résidentielle des emprises mutables (accueillir un habitat avec une qualité d'insertion urbaine)
- Repenser l'aménagement de l'avenue de Fronton

2- Recréer une identité de « cœur villageois »

(échelle des usages et de proximité des habitants)

- Renforcer , préserver la forme village
- Repenser la cohabitation des différents usages du centre ville (piétons vélos , circulation , stationnement)
- Favoriser la qualité et la densité commerçante et des services « passer d'un centre ville de passage à un centre ville de destination »

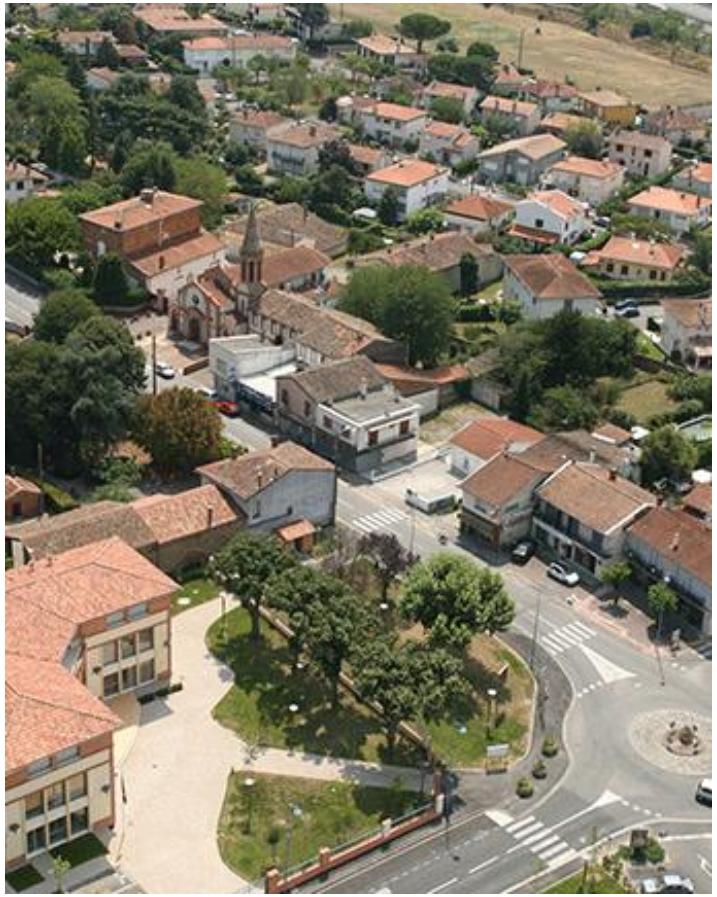

- Fédérer les habitants , renforcer l'appropriation autour de lieux attractifs :
  - Créer un espace public fédérateur emblématique de la centralité
  - Requalifier les espaces publics existants (espace du presbytère, de la halle .. , végétation , rafraichissement ..)
  - Positionner la halle comme un équipement fédérateur : redéfinir ses usages pour mieux contribuer à l'animation du centre ville
  - Accueillir une offre en restauration /café …en cohérence avec l'ambiance village
  - Redonner une place au marché de plein vent
  - …

Les orientations /actions à différentes échelles

L’ECHELLE COMMUNALE

« Organiser les connections entre pôles de vie et les quartiers »

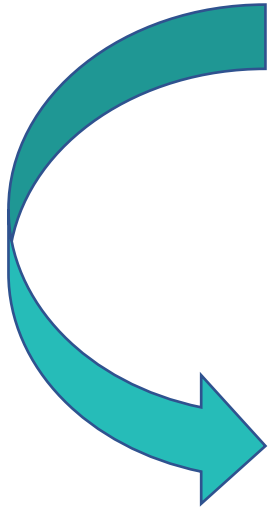

L ’échelle communale est celle qui permet une lisibilité du centre ville et son accessibilité depuis les différents quartiers :

- *Une lisibilité du pole commercial du centre ville par rapport aux autres polarités de la commune*
- *Une accessibilité facilitée et sécurisée depuis les différents quartiers*

L'ÉCHELLE COMMUNALE

« Organiser les connections entre pôles de vie les quartiers »

ENJEUX/ OBJECTIFS

AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DES POLARITÉS ET LES ARTICULER AVEC UNE SIGNALÉTIQUE ADAPTÉE

PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Différencier le commerce de « centre-ville » du commerce de flux.
- Mettre en place une signalétique urbaine et commerciale claire, notamment depuis les grands axes (avenue du 8 mai 1945 , avenue de Villemur et de Fronton).
- Faire « appel » vers le centre-ville depuis le rond-point du stade.

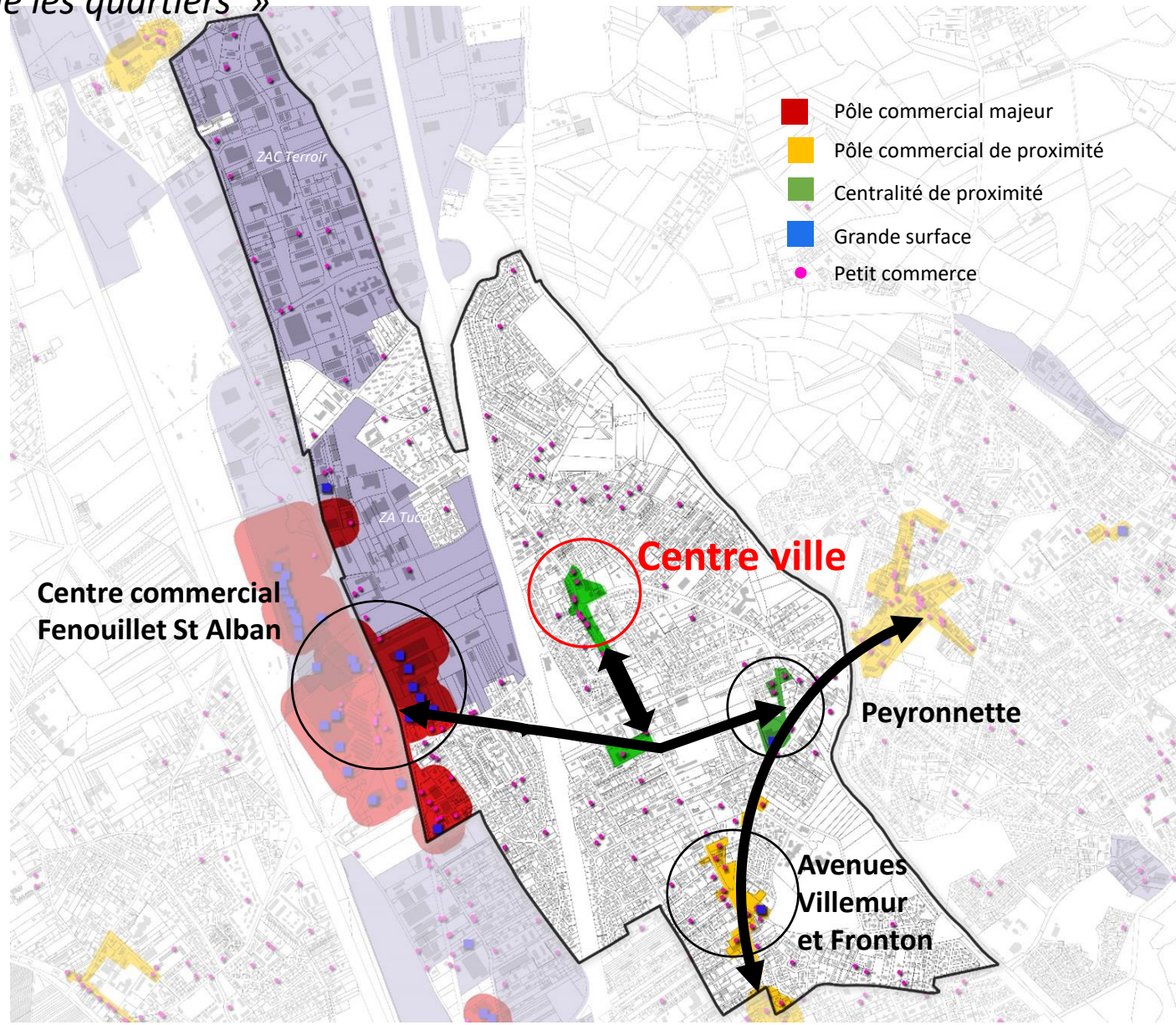

UNE STRATÉGIE DE SIGNALISATION À DEUX ÉCHELLES /

DES EXEMPLES

ÉCHELLE COMMUNALE

Exemple de la Ville de Melun
Plusieurs polarités commerciales présentes sur le territoire communal.
Une signalétique commune mise en place avec une couleur attribuée à chacune des polarités.

ÉCHELLE CENTRE-VILLE

Des panneaux indicatifs des commerces de proximité existants en centre-ville située à des points de croisement stratégiques (rond-point, carrefours…)

L'ÉCHELLE COMMUNALE

« Organiser les connections entre pôles de vie et quartiers »

ENJEUX/ OBJECTIFS **:**

AMÉLIORER LES ACCÈS AU CENTRE VILLE DEPUIS LES QUARTIERS PAR DES PARCOURS VELOS/PIÉTONS SÉCURISÉS

PROPOSITIONS D'ACTIONS :

- Mettre en place un rabattement piéton/cycle efficace vers le centre-ville sur les axes structurants, trois secteurs à enjeux identifiés :

1. Avenue de Fronton : aménager une continuité modes actifs.
2. Halle – Hers : créer un aménagement clair de la liaison à l'Hers.
3. Passage sous autoroute : mise à sens unique du pour les véhicules du passage sous pont (en direction du centre ville) afin de créer une continuité vélo sécurisée (voir zoom ci après)

- Compléter par une signalétique claire pour inciter à l'usage du vélo ou à la marche.

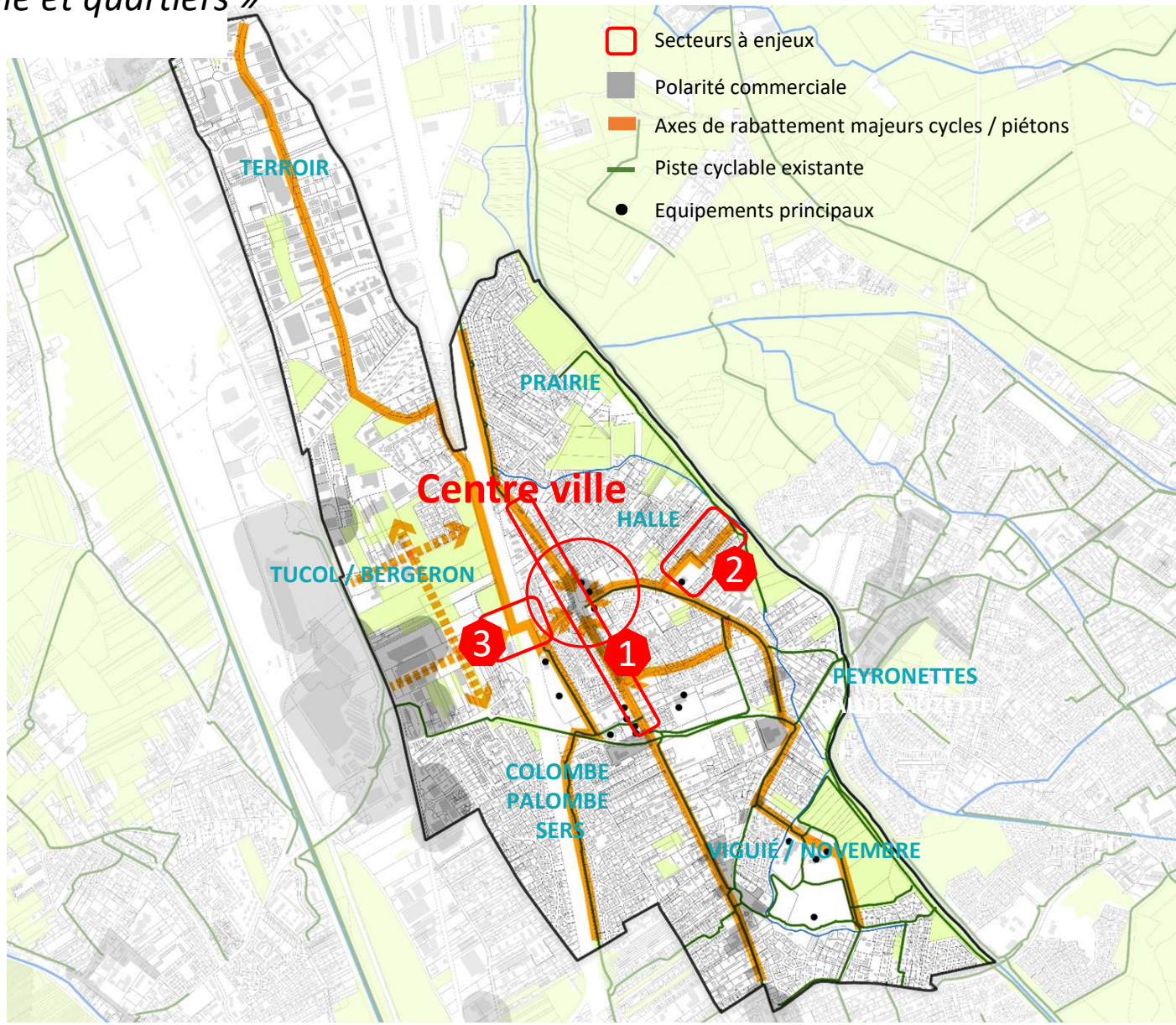

LE CENTRE VILLE ÉLARGI

« Accompagner le cœur villageois »

L ’échelle du centre-ville élargi correspond à celle des usages de proximité des habitants :

- *des équipements quotidiens*
- *des déplacements vélos et piétons*
- *de la qualité d’habitat et de l’environnement*

LE CENTRE VILLE ÉLARGI

« Accompagner le cœur villageois »

ENJEUX/ OBJECTIFS

PERMETTRE LA MAITRISE DU POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT AVEC UNE QUALITE RESIDENTIELLE

PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Maintenir une veille foncière active sur les parcelles mutables du centre-ville élargi.
- Privilégier de l'habitat polarisant type « petits collectifs » ou « intermédiaire » sur les emprises mutables avec une attention sur l'insertion urbaine et la qualité des opérations (stationnement, traitement façades…).
- Préserver au mieux l'habitat patrimonial identitaire du site (maisons maraîchères…).
- Envisager des mutations sur le foncier libre des abords de la halle G. Meneghel (accueil d'habitat?)

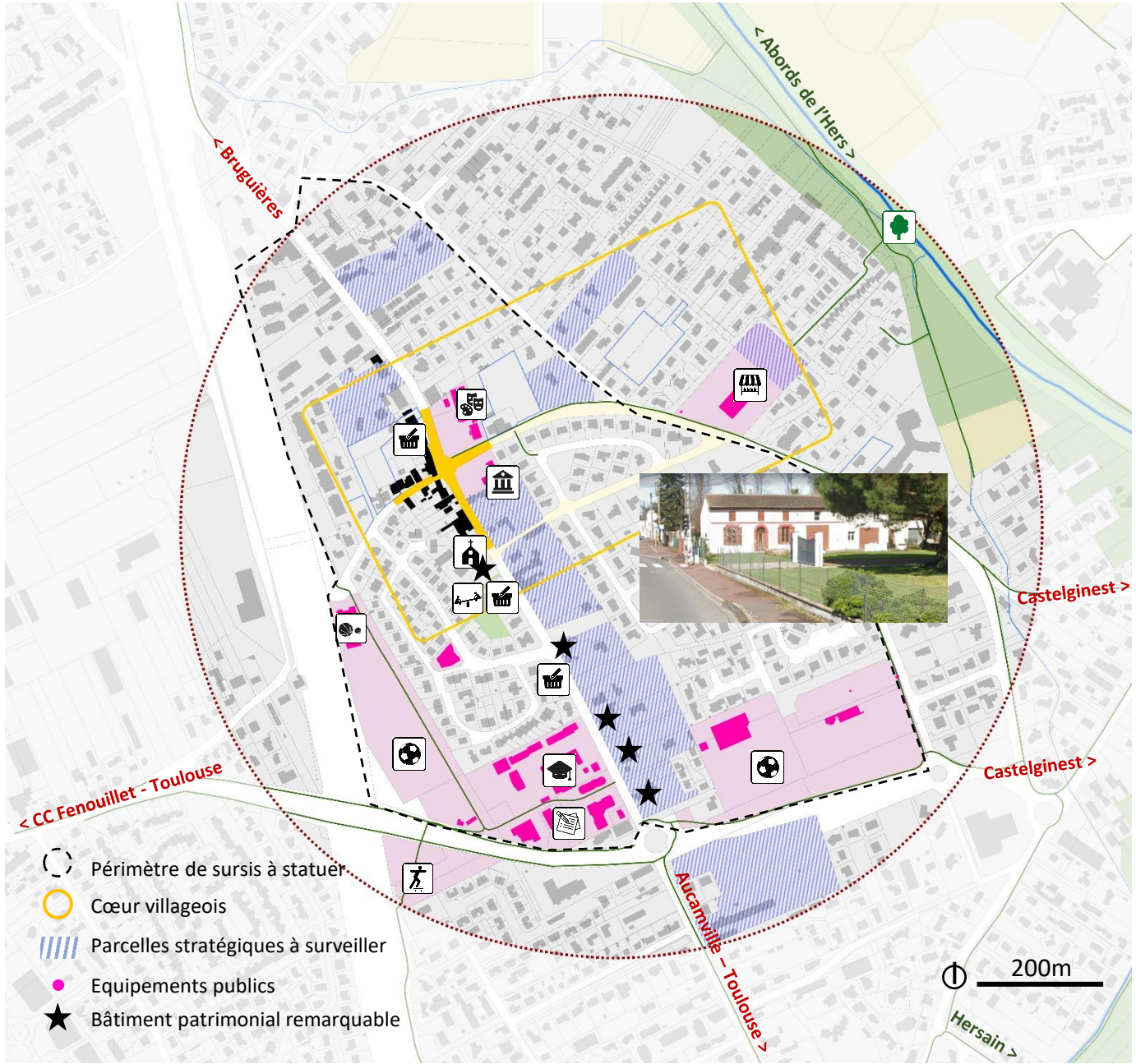

LE CENTRE VILLE ÉLARGI

« Accompagner le cœur villageois »

ENJEUX/ OBJECTIFS

RENFORCER, SÉCURISER ET APAISER LES DÉPLACEMENTS CYCLES / PIÉTONS (rayon de 500m env. autour de la mairie)
RENFORCER LA LISIBILITÉ DES PÔLES D'ÉQUIPEMENTS ET LEURS LIENS

PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Renforcer les équipements fédérateurs – les fonctions symboliques des équipements (parvis réaménagés, nouveaux usages…)
- Compléter le maillage piétons / cycles entre pôles d'équipements et vers l'Hers : avenue de Fronton, rue de Fenouillet, transversales est-ouest, abords de la halle.

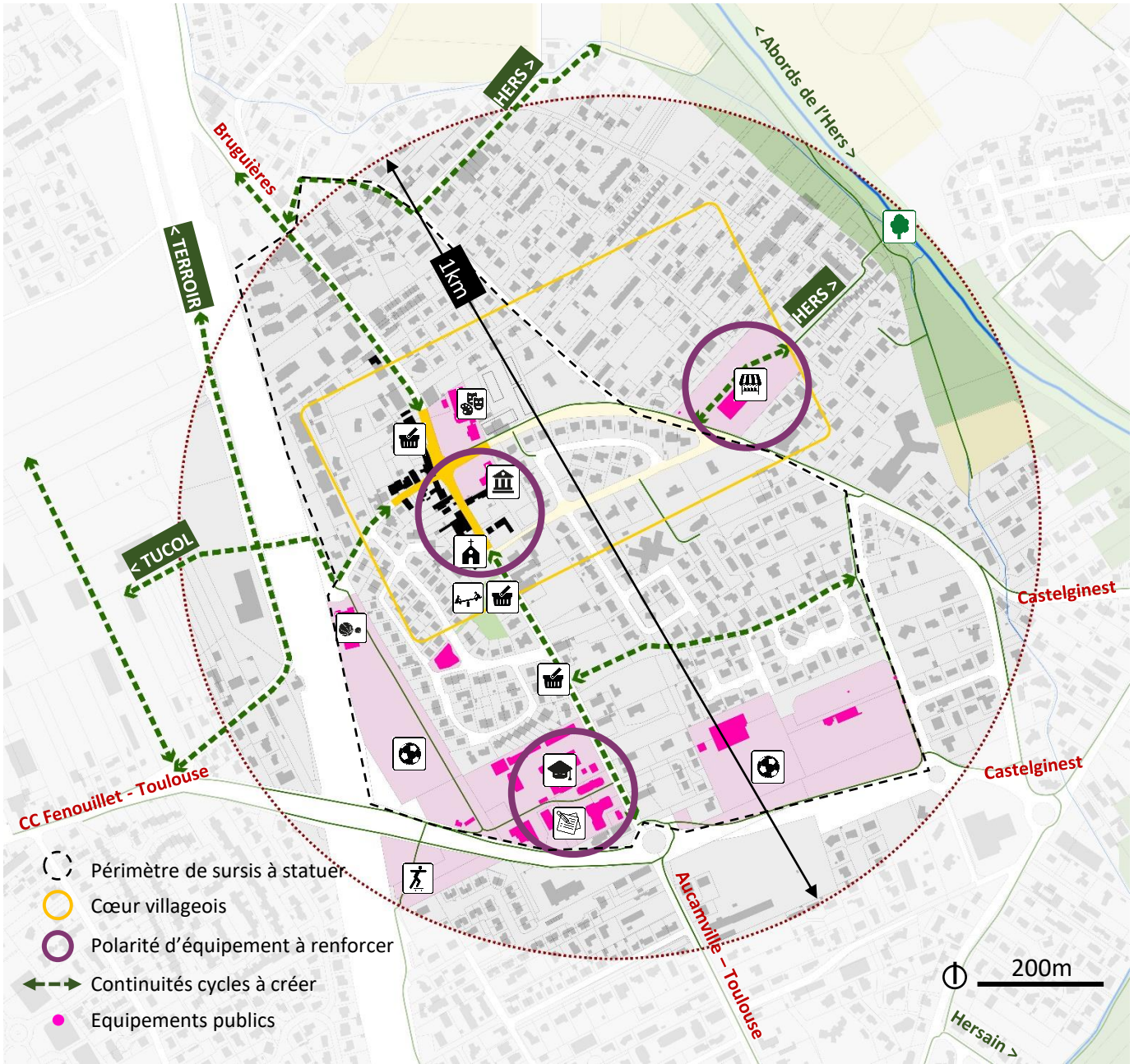

LE CENTRE VILLE ÉLARGI

« Accompagner le cœur villageois »

ENJEUX/ OBJECTIFS

L'AVENUE DE FRONTON :
AXE D'ENTRÉE EN CŒUR DE VILLE À REQUALIFIER (opportunité de l'arrivée du Linéo)

SÉQUENCE 2

Le cœur villageois- un espace patrimonial multifonctionnel (habitat , commerces, équipements…)

PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Rompre l'effet couloir par un « séquençage » de l'axe et l'aménagement de plateaux piétons aux endroits stratégiques.
- Séquence 1 : des écoles à l'église – une entrée de ville à apaiser au profit des piétons et des cycles.
- Séquence 2 : de l'église au presbytère – un cœur villageois en zone partagée et à la vitesse réduite.

SÉQUENCE 1

Des écoles à l'église - un espace en « long couloir » très minéral

ZOOM SUR L'AVENUE DE FRONTON – Etat des lieux

Des écoles à l'église - un espace en « long couloir » très minéral sur environ 350m

- Des stationnements de part et d'autre de la voie (env. 40 places actuellement).
- Un caractères très routier avec des terre-plein centraux, peu d'espace pour les piétons, inexistant pour les vélos
- Le parvis de l'école et des commerces aux espaces peu valorisées.

ZOOM SUR L'AVENUE DE FRONTON – Proposition

UN PRINCIPE : apaiser la circulation , favoriser les modes actifs

PROPOSITIONS D'ACTIONS :

- Passage à 30km/h et matérialisation de bandes cyclables pour plus de sécurité
- Suppression ponctuelle de stationnements (env. 15 places supprimées) pour un élargissement des trottoirs
- Aménagement de deux plateaux traversants avec effet « chicane »
- Paysagement/plantation de la voirie *(si possible techniquement à valider)*

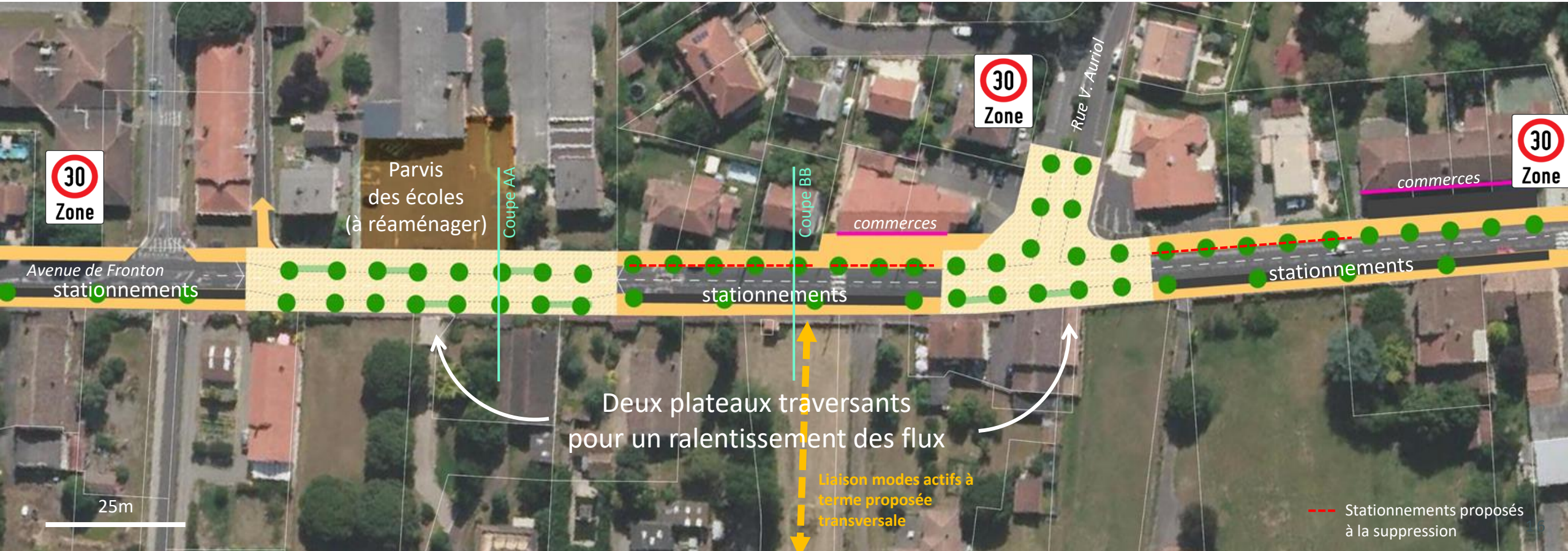

ZOOM SUR L'AVENUE DE FRONTON – Proposition

Avenue de Fronton (Ecole > Parvis de l'église)

État des lieux

Profil type actuel de l'avenue

75% de l'espace dédié à la voiture

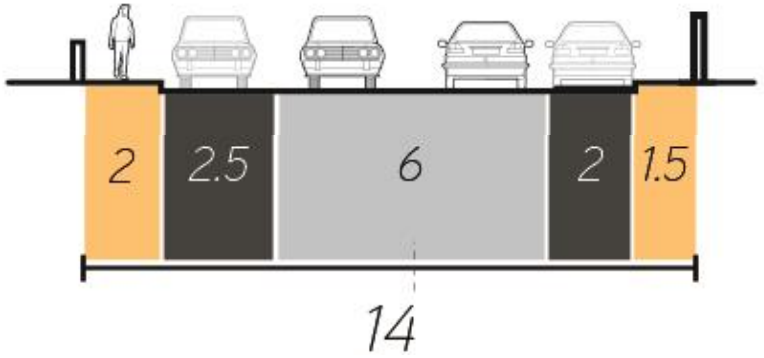

Proposition

Profil « courant»

Hors plateaux

Stationnement uni latéral
trottoirs élargis
végétalisation
Bande cyclables matérialisées

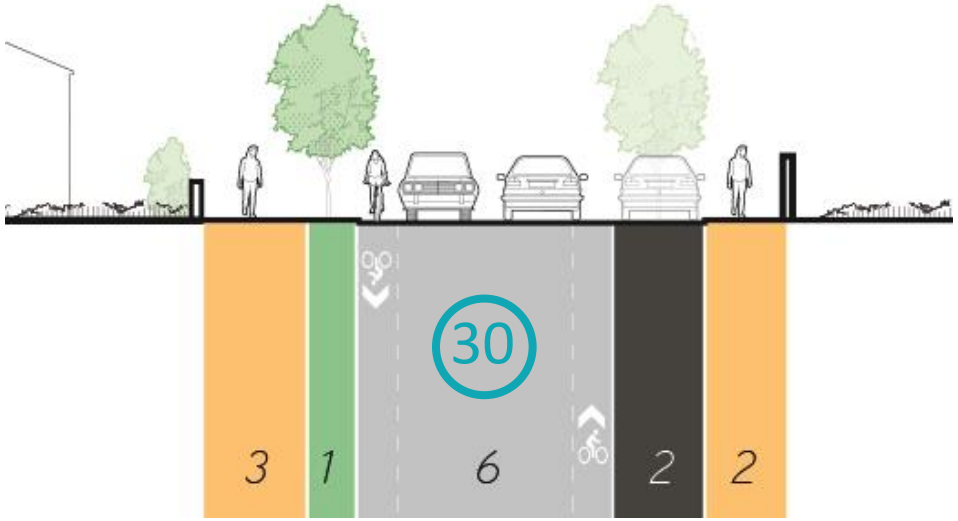

ZOOM SUR LA RUE DE FENOUILLET – Etat des lieux

ENJEUX/ OBJECTIFS

APAISER/ SECURISER L'ACCES LA CIRCULATION SUR LA RUE DE FENOUILLET

- Sécuriser les déplacements actifs de/vers le centre-ville depuis l'ouest de l'autoroute.
- Anticiper les flux voitures croissants au regard des développements urbains en cours (Tucol) .

ZOOM SUR LA RUE DE FENOUILLET – Proposition

PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Passage à 30km/h sur la totalité du linéaire.
- Tronçon 1 : mise à sens unique du pour les véhicules du passage sous pont (en direction du centre ville) afin de créer une continuité vélo sécurisée
- Tronçon 2 : circulation double sens conservée en format « chau-ci-dou » pour une desserte efficace des quartiers résidentiels
- Tronçon 3 : passage à sens unique (vers le centre-ville) pour élargir les trottoirs.

ZOOM SUR LA RUE DE FENOUILLET – Proposition

QU'EST-CE QU'UN « CHAU-CI-DOU » ?
(CHAUssée pour les Circulations DOUces)

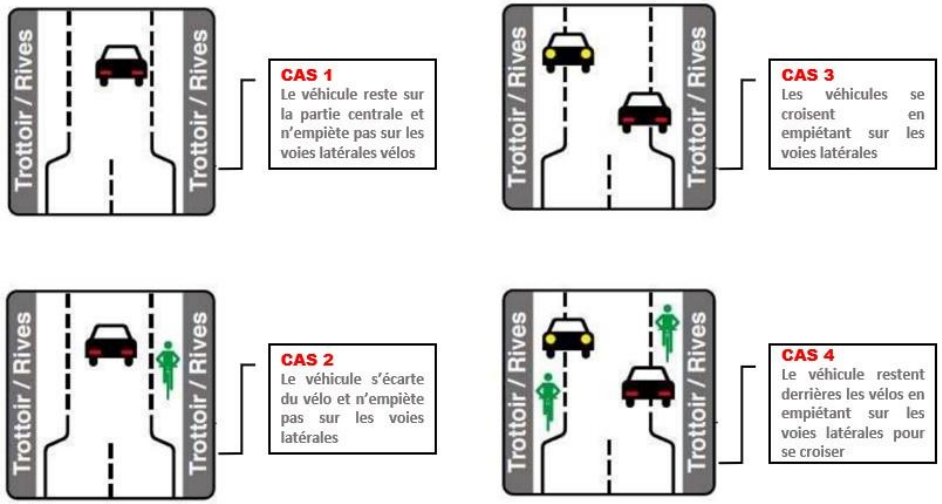

État des lieux

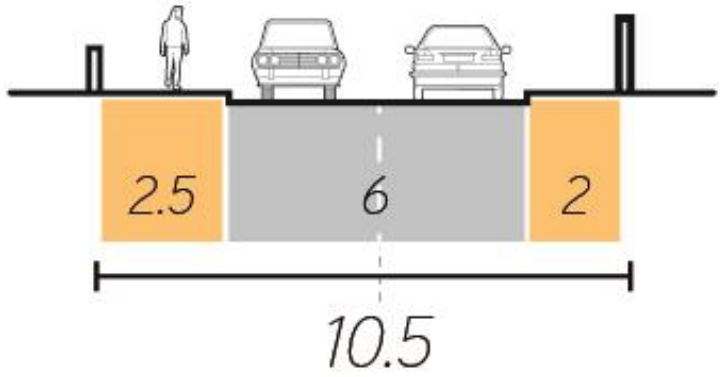

Proposition

Chaussée à voie centrale banalisée

Redéfinit le partage de la chaussée au profit des cyclistes.

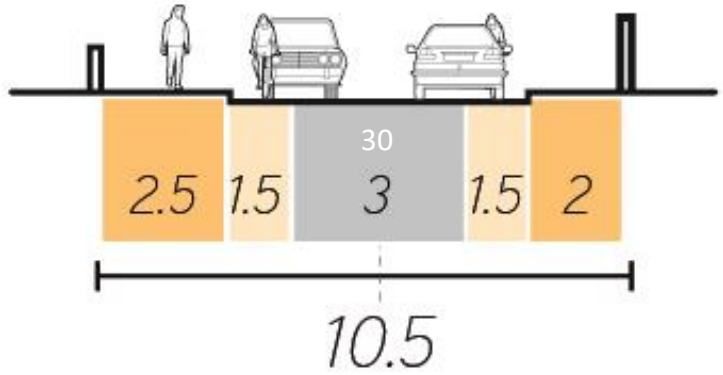

Chemin Lapujade - Toulouse

LE CŒUR VILLAGEAOIS

*« **Recréer l'identité Saint-Albanaise »***

L 'échelle du cœur villageois correspond à l'appropriation et à l'identité du centre , en lien avec :

- *l' ambiance village et de la dimension patrimoniale*
- *l'espace public fédérateur*
- *l'animation des commerces de proximité*
- *la convivialité des espaces et des lieux de vie*

LE CŒUR VILLAGEOIS

« Recréer l'identité Saint-Albanaise»

Aujourd'hui

- L'espace public présente une fragmentation rendant très difficile sa lisibilité, la sécurité et les déplacements.
- Les espaces publics majeurs : espace mairie , square…sont déconnectés et ne véhiculent pas le sens d'une place publique emblématique du centre .
- La voirie et la circulation voiture dominent.
- Des espaces végétalisés mais peu mis en valeur
- Un cadre urbain villageois restreint mais patrimonial : bâti en alignement continu, formant l'effet d'une « place rectangulaire ».

Demain

- objectif : réaliser un aménagement lisible, offrant une place au centre ville, un espace représentatif de l'identité de St Alban.
- L'espace partagé offre cette capacité d'animation de la vie locale tout en sécurisant tous les modes de circulation.

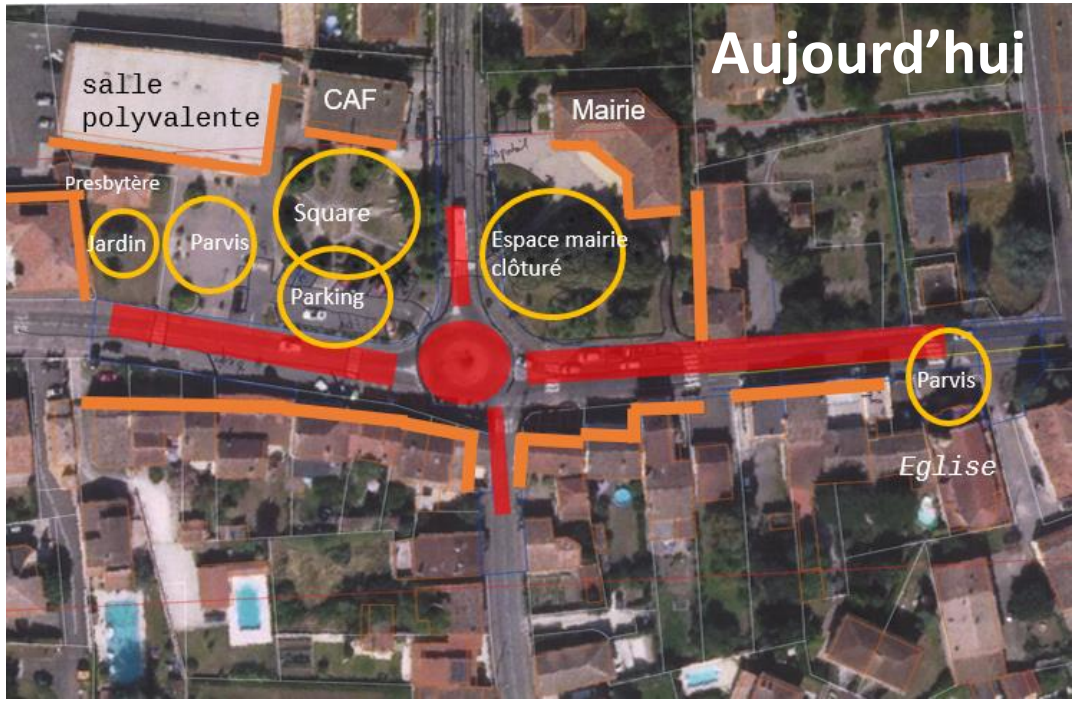

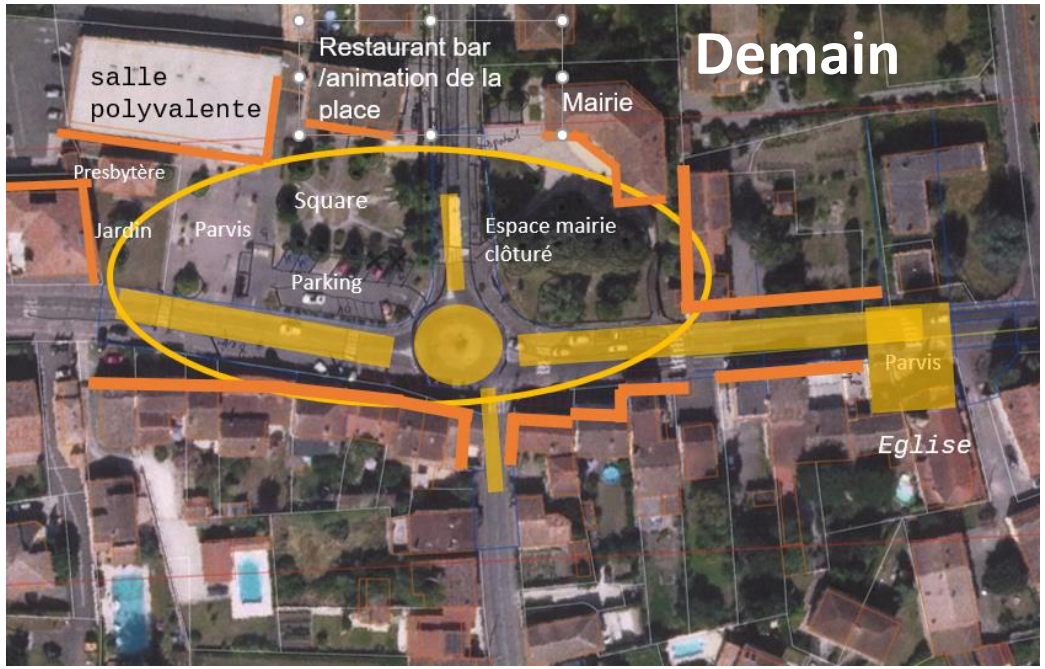

LE CŒUR VILLAGEOIS : d'un centre traversé à un centre de destination

« Recréer l'identité Saint-Albanaise»

ENJEUX/ OBJECTIFS :

FÉDÉRER LES HABITANTS AUTOUR D'ESPACE PUBLIC EMBLEMATIQUE

RENFORCER L'AMBIANCE VILLAGE

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ COMMERÇANTE

PROPOSITIONS D' ACTIONS :

- Apaiser la circulation ,permettre la cohabitation des différents usages du centre ville : aménager un espace partagé 20km/h
- Créer un lieu fédérateur , type place du village attractive et animée : accueil d'une offre de restauration / bar en lieu et place de la CAF
- Encourager la mise en valeur du patrimoine bâti et préserver les typologies en continuité de la forme village
- Conserver et conforter les espaces végétalisés et préserver les arbres existants
- Permettre une complémentarité/continuité physique des animations avec l'espace de la halle G. Meneghel

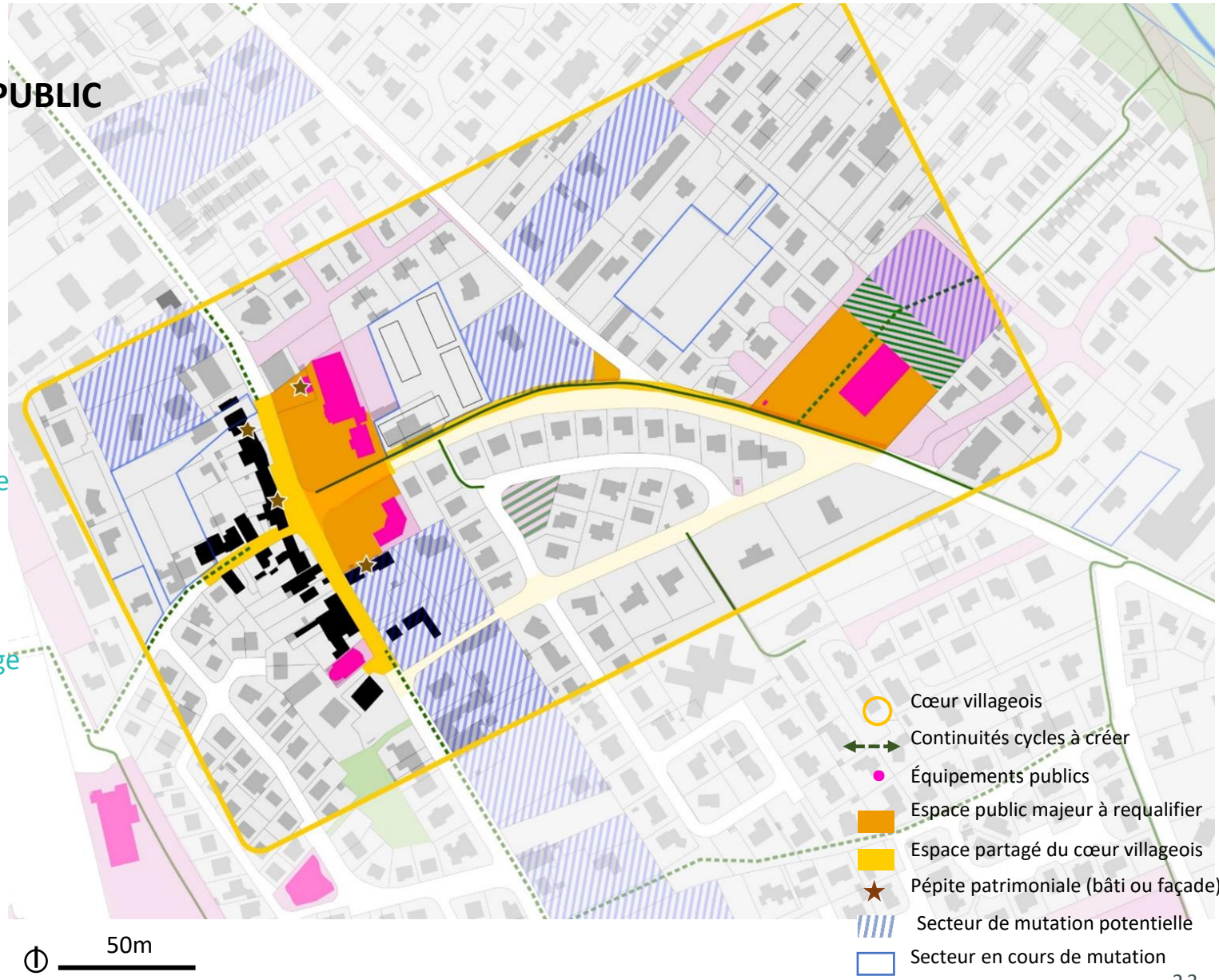

La « zone 20 » ou zone de rencontre, quelles préconisations réglementaires ?

Panneau B52
« zone de rencontre »

L'objectif est de donner une place prépondérante à la vie locale. La circulation des véhicules est autorisée et limitée à 20 km/h mais les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules à l'exception des tramways.
Le partage de la voirie se fait entre les piétons et les véhicules à faible vitesse avec un principe de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables.

Principes

- Le stationnement est autorisé sur emplacements matérialisés
- Le piéton est prioritaire par rapport à tous les véhicules, sauf les tramways. Il peut circuler sur la chaussée.
- Les cyclistes roulent dans les deux sens. Comme tous les autres véhicules, ils sont tenus de céder la priorité aux piétons

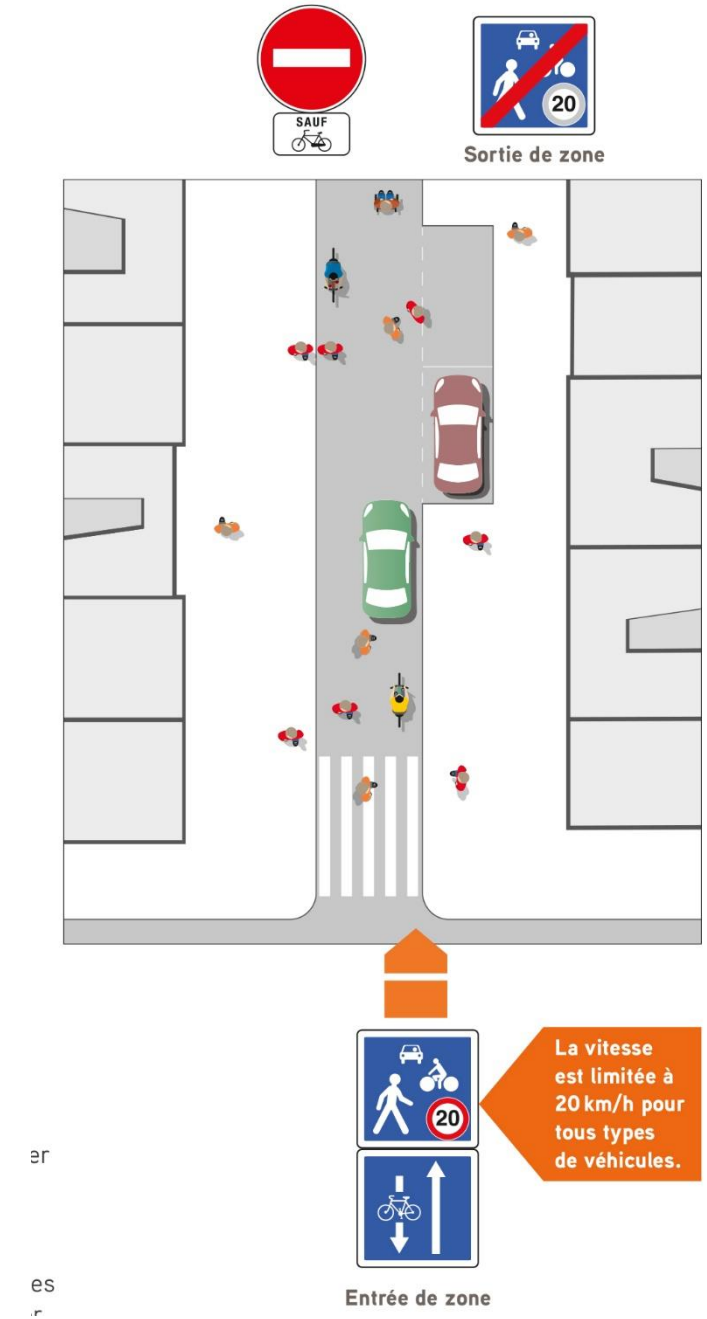

LE CŒUR VILLAGEOIS : d'un centre traversé à un centre de destination

« Recréer l'identité Saint-Albanaise»

PROPOSITIONS D' ACTIONS

Un espace partagé et unifié , emblématique du cœur de ville

- Passage à 20km/h pour une zone partagée piétons / cycles / voitures (plateau).
- Une ouverture de l'espace mairie
- Une unité d'ensemble et une lecture claire des espaces par un choix unique de matériaux et une harmonie des couleurs (ex béton désactivé clair structuré de lignes de pavés pour les espaces piétons et enrobé clair pour les voiries circulées).
- Le confortement des plantations des espaces végétalisés et plantations sur voie si techniquement possible – à vérifier)
- Questionnement de quelques places de stationnement en faveur des piétons et de la valorisation des devantures des commerces

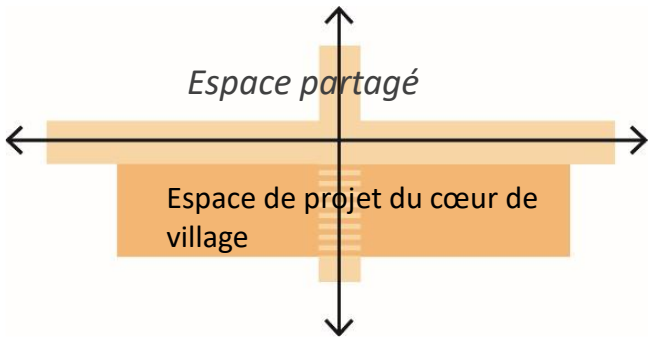

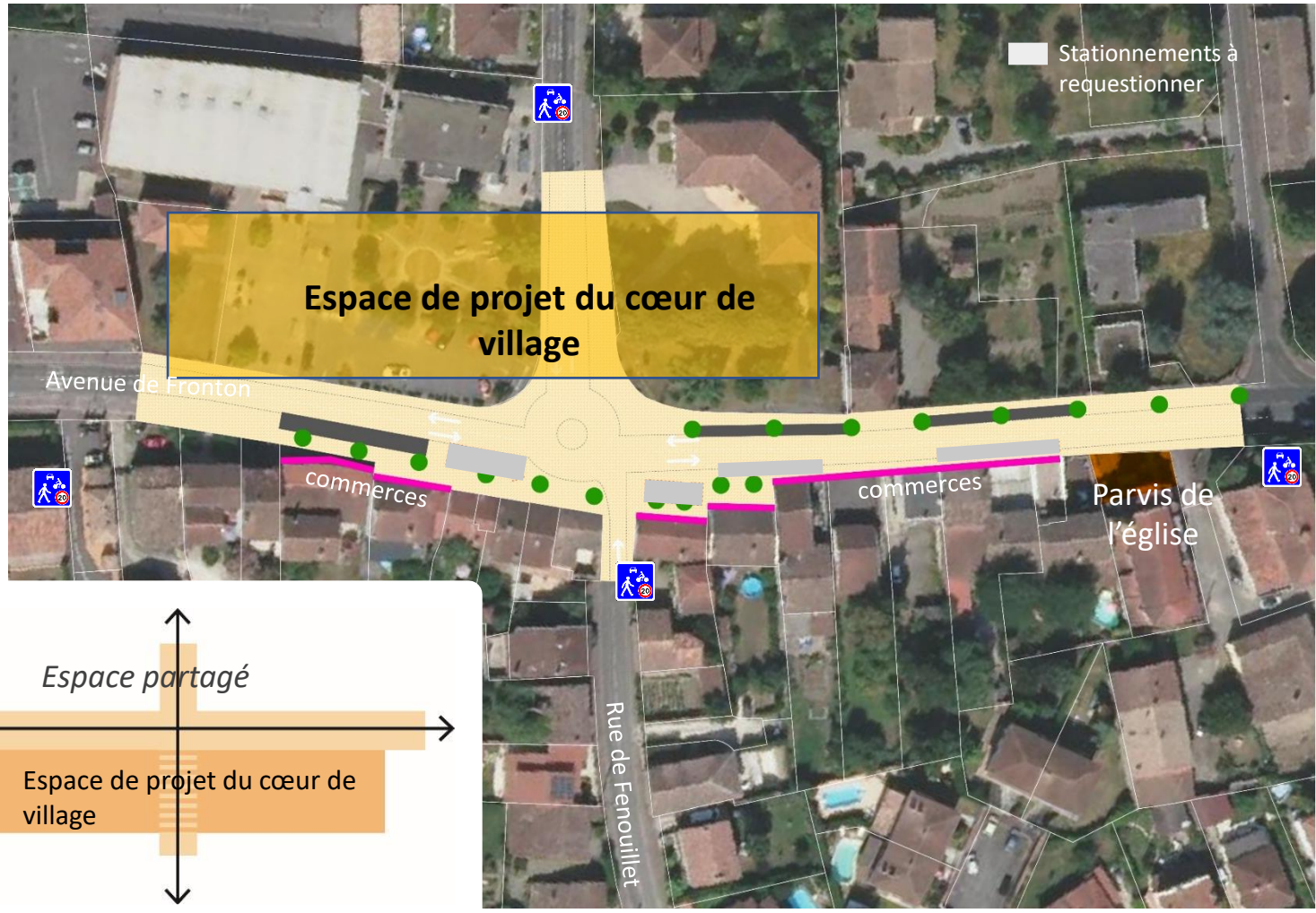

LE CŒUR VILLAGEOIS : un espace partagé unifié, une place conviviale et fédératrice

Schéma de principe

Requalification de la place du 19 mars 1962 :,création d'un parvis restaurant/bar, végétalisation square et et parking

Qualification des abords du presbytère avec de nouveaux usages (bancs, jardin…)

Encouragement à la valorisation des bâtiments du cœur villageois et des vitrines commerciales avec des actions « vitrines » et de frontages des pieds de bâtiments

Réinvestissement du bâtiment CAF pour un nouvel usage convivial type bar-restaurant

Ouverture et réaménagement de l'esplanade de la mairie avec la préservation des arbres en place et des surfaces non imperméabilisées.

Apaisement de l'avenue de Fronton selon les principe d'une zone partagée

Arbres existants à préserver — Commerces — Frontages des façades (hors vitrines commerciales)

LE CŒUR VILLAGEOIS : un espace partagé unifié, une place conviviale e fédératrice

Coupes de principe

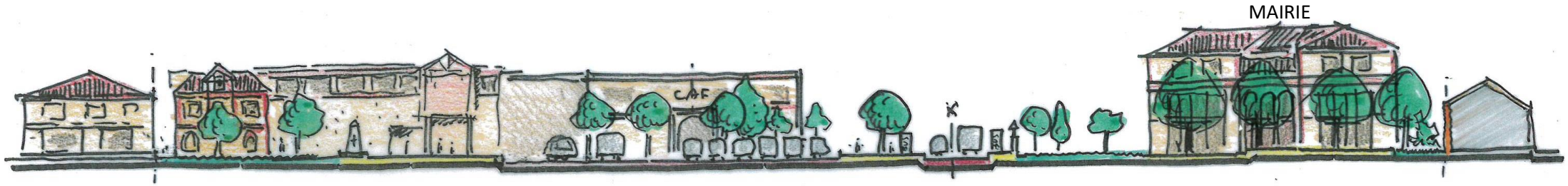

Etat des lieux

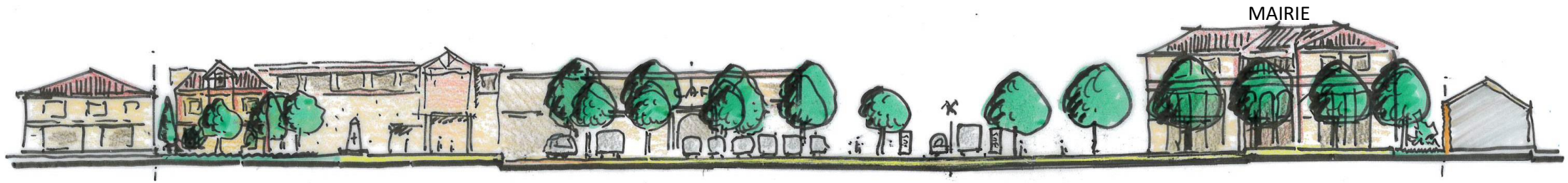

Proposition

Un jardin du presbytère mis en valeur

Un square valorisée et paysagée

Un parking végétalisé et ombragé

Un espace partagé et apaisé de cohabitation des différents usages et contribuant à l'animation de la vie locale

Une esplanade de la mairie mise en valeur et les arbres existants préservés

L’ESPACE PARTAGÉ DU CŒUR VILLAGEOIS

Cœur de ville en espace partagé à Grisolles

L’aménagement « effacé » du giratoire centre ville à Bruguières

L’ESPACE PARTAGÉ DU CŒUR VILLAGEOIS

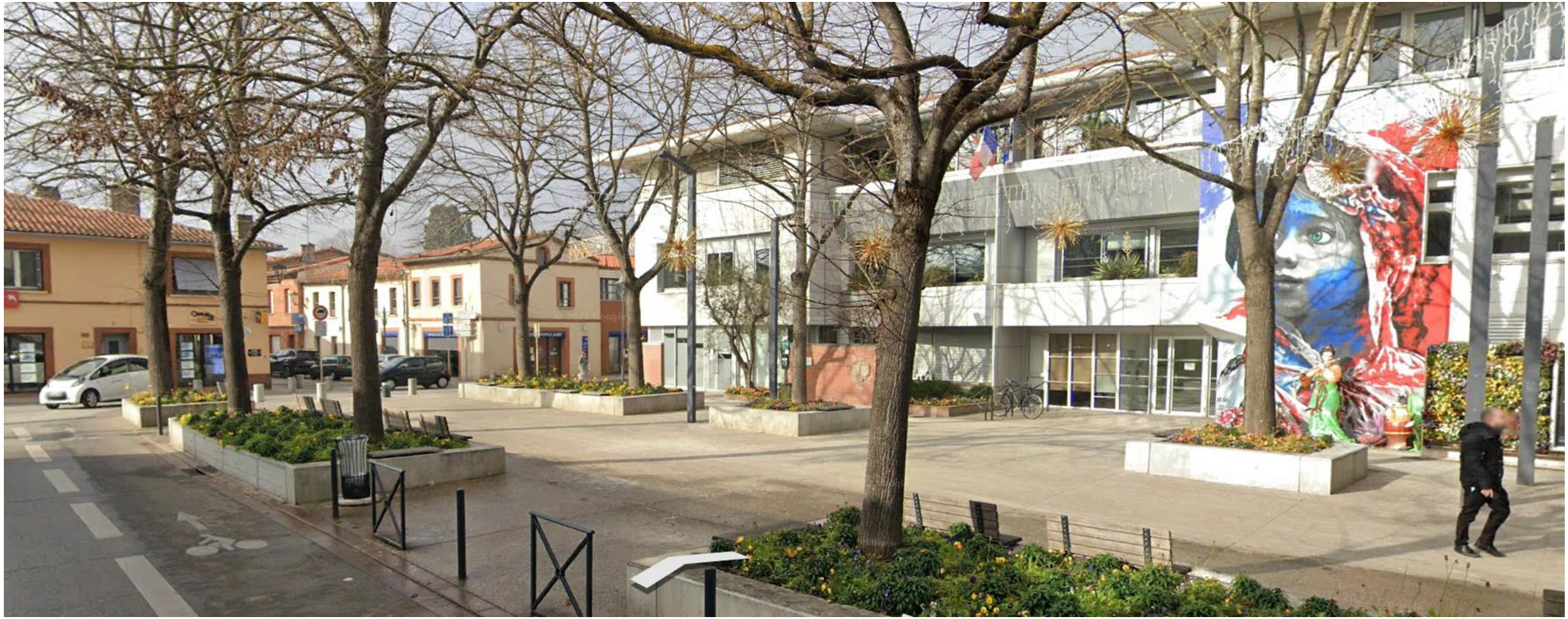

Place de la mairie à Blagnac , espace apaisé

L’ESPACE PARTAGÉ ET CONVIVIAL DEVANT LES COMMERCES

Rue de la République commerçante à Marmande

LE PARVIS DE LA MAIRIE OMBRAGÉ ET IMPERMÉBALISÉ AU MINIMUM

Parvis de la mairie et de la halle de Vouvray

Cœur de ville de Luzinay

LE PARVIS DE LA MAIRIE OMBRAGÉ ET IMPERMÉBALISÉ AU MINIMUM

Place de la mairie de Saint-Joseph

LA MISE EN VALEUR DU BÂTI DU PRESBYTÈRE ET L'ACCUEIL DE NOUVEAUX USAGES DANS UN JARDIN BUCOLIQUE

Place Jardin de l'église de Grisolles

LA PLACE OMBRAGÉE DEVANT LE FUTUR BAR RESTAURANT

Place de la République à Cugnaux

LA PLACE DES FETES SUR LE PARVIS DE LA SALLE POLYVALENTE

Place du Général de Gaulle à Castelginest

LA VALORISATION DES DEVANTURES DES COMMERCES PAR L'ESPACE PUBLIC ET LE VÉGÉTAL

Centre-bourg partagé et paysager de Jussey (70)

LE TRAITEMENT DES FRONTS DU BATI VILLAGEOIS POUR VALORISER LES FACADES

Végétalisation des pieds de façade dans le cadre de projets de jardinage des rues par les habitants

LE PARKING VÉGÉTALISÉ ET INTEGRÉ AU SQUARE

Le centre-bourg de Luzinay (38)

L’organisation des ateliers

Méthodologie et organisation

2 temps d'ateliers :
Lundi 14 novembre – 15h + Mardi 15 novembre - 18h30

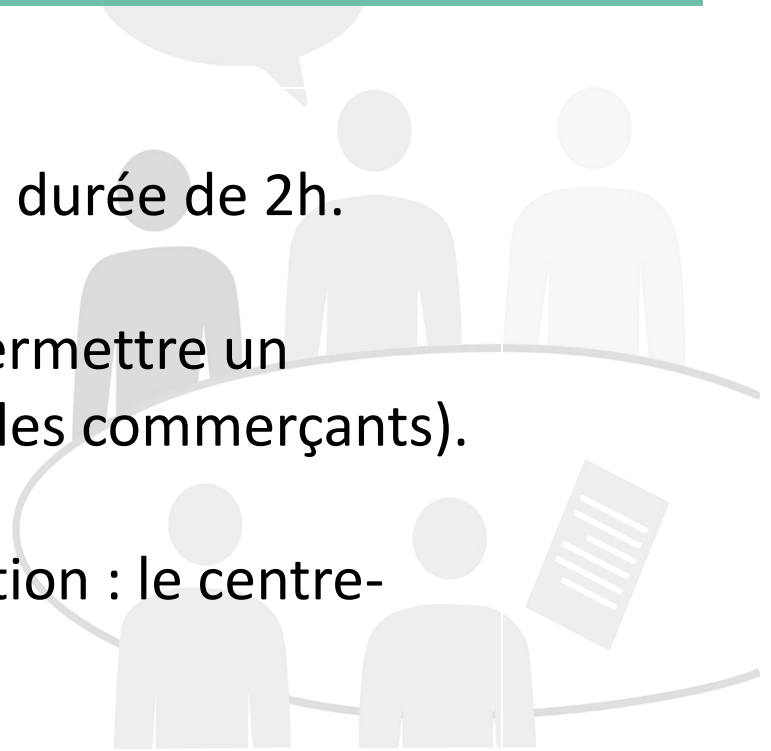

- Une méthodologie unique et une durée de 2h.
- Deux créneaux différents pour permettre un maximum de participation (dont les commerçants).
- Deux échelles de travail /proposition : le centre-ville élargi et le cœur villageois.

Objectifs et attendus des ateliers

Partage sur le projet présenté avec débat /échanges et compléments de propositions

Un travail en 3 temps (durée 2h) :

- Une introduction de présentation de la démarche et des avancées (15mn)
- Deux temps d'échange en groupes de travail autour du projet et d'images de référence pour partager les ambitions du projet (1h30)
- Un temps de restitution collective pour conclure (15mn)

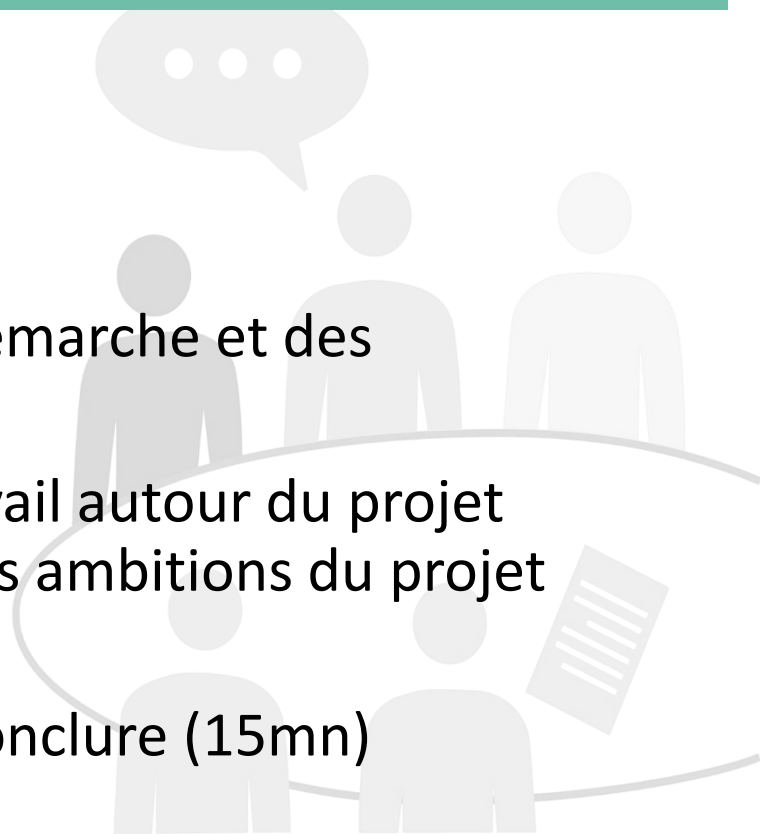

Merci de votre attention